

On a encore préconisé dans ces derniers temps le *carbonate de gaïacol* (0 gr. 20 à 1 gramme par jour) qui aurait l'avantage de ne pas irriter l'estomac, le *cacodylate de gaïacol*, le *phosphate* et le *tanno-phosphate de créosote*, le *phosphite de créosote* (phosphotal), le *phosphate de gaïacol*, le *benzoate de gaïacol*, etc.

Schnirer (de Vienne) a vanté le *thiocol* qui est l'ortho-sulfo-gaïacolate de potassium. Le thiocol renferme au moins 52 pour 100 de gaïacol; c'est une poudre blanche, soluble dans quatre parties d'eau froide ou une partie d'eau chaude, qui, même en solution concentrée, n'exerce aucune action caustique sur les muqueuses et qui, de plus, n'est pas toxique. Les résultats obtenus sont analogues à ceux que l'on constate à la suite de l'emploi de la créosote et de ses dérivés : amélioration de la bronchite; diminution des bacilles; relèvement de l'appétit et des forces. Le thiocol s'emploie à la dose de 5 à 6 grammes par jour, en cachets ou en solution aqueuse.

Le traitement le plus récent est la *zomothérapie* ou traitement par le suc de viande crue dont MM. Ch. Richet et Héricourt ont contrôlé expérimentalement les bons résultats qui, depuis longtemps, avaient été vérifiés en clinique. Fuster (*Académie des sciences*, 12 juin 1865), le premier, avait préconisé la viande crue pulvée aux doses progressives de 100 à 500 grammes par jour et l'associait à l'alcool. Depuis lors, la plupart des médecins ont fait prendre de la viande crue aux tuberculeux, mais uniquement à titre d'aliment de digestion facile et riche en azote assimilable. Ch. Richet envisage la viande crue, non comme un aliment particulièrement utile contre la diarrhée, les vomissements, la dyspepsie, mais comme un médicament, comme un agent antitoxique. Des chiens rendus tuberculeux par l'injection intra-veineuse de culture de tuberculose présentent une survie notable ou peuvent résister, quand on leur fait prendre de la viande crue, ou le suc de cette viande, obtenu par expression, tandis que les animaux témoins succombent tous dans un délai de 4 à 5 semaines. Ainsi qu'il a été dit plus haut, le suc musculaire aurait un pouvoir antitoxique vis-à-vis des toxines du bacille de Koch.

La viande crue doit être prescrite à très forte dose, d'après Richet et Héricourt, soit de 600 à 750 grammes au moins chaque jour; et si on ne donne pas toute la viande, mais seulement son plasma, ce plasma doit être celui de 1000 grammes ou de 1500 grammes de viande au minimum (1000 grammes de viande crue exprimée avec la presse à main ordinaire donnent environ 150 grammes de plasma). Richet et Héricourt conseillent d'administrer le plasma une demi-heure avant le déjeuner et, en cas de dégoût, de le sucrer avec du sirop d'écorces d'oranges.

III. — Traitement symptomatique.

Fièvre. — « Abaisser la température des tuberculeux, disait Lasègue, c'est commencer à les guérir. » Malheureusement le traitement de la fièvre, tout au moins par les moyens médicamenteux, est illusoire et depuis quelques années l'immense majorité des médecins ont renoncé, sauf en quelques cas exceptionnels, à chercher l'abaissement de la température à l'aide des antithermiques, tels que les sels de quinine, l'antipyrine, etc.

L'expérience récemment acquise a démontré, par contre, la toute-puissance dans certains cas des moyens hygiéniques, c'est-à-dire de la cure d'air et de repos.

Il y a lieu d'ailleurs de distinguer plusieurs espèces de fièvre chez les tuberculeux :

L'une est la *fièvre dite de surmenage*; c'est celle que l'on observe chez les malades porteurs de lésions localisées, qui n'ont pas cessé de vivre de la vie commune. Cette fièvre cède aisément à quelques jours de *repos* absolu et au repos seul; c'est là le triomphe du traitement dans le sanatorium pour les malades indisciplinés que l'on n'avait pu convaincre de la nécessité du repos, de l'influence d'une marche même modérée sur la température.

On comprend que les médicaments, quels qu'ils soient, échouent complètement quand on les emploie pour combattre cette fièvre due au surmenage et justiciable uniquement de la suppression de la cause. *Sublata causa, tollitur effectus.*

Plus rebelle est la fièvre tuberculeuse vraie due à la lésion pulmonaire elle-même. Cette fièvre, dont la pathogénie est complexe et résulte de l'association de plusieurs facteurs (action des toxines du bacille de Koch et des toxines des pyogènes), ne disparaît pas en quelques jours sous l'influence du repos, pas plus qu'elle ne cède aux médicaments. Néanmoins, le principe de son traitement est le même : aération continue et repos; ces moyens, joints à la suralimentation progressive qu'ils facilitent, permettent à l'organisme de lutter victorieusement contre l'infection tuberculeuse, mais il faut de longs mois pour que l'activité des bacilles s'éteigne et que la fièvre disparaisse définitivement.

Au début de la cure de repos, la fièvre s'abaisse il est vrai, mais sans disparaître complètement. Ce qui disparaît, c'est la fièvre de surmenage bien souvent combinée à la fièvre tuberculeuse. Au bout de quelques jours, la température qui était, par exemple, de 59 degrés, à 4 ou 5 heures du soir, tombe d'un degré, pour se maintenir alors à ce niveau pendant un temps souvent fort long. Cette fièvre « atténuée » est la *fièvre tuberculeuse* proprement dite, dégagée de l'influence aggravante de la fièvre de surmenage.

Cure d'air et de repos prolongé, voilà donc les seuls moyens de combattre la fièvre tuberculeuse, quand la lutte est encore possible, c'est-à-dire quand il ne s'agit pas de malades porteurs de cavernes, en proie à la fièvre hectique à grandes oscillations ou de malades atteints de ces formes de phtisies galopantes qui accomplissent leur cycle en quelques mois, en dépit de tous les efforts.

Quant aux médicaments, ils peuvent sans doute briser la fièvre tuberculeuse, l'abattre pour quelques heures, mais c'est là toute l'action à laquelle ils peuvent prétendre; ils jugulent un accès de fièvre, s'ils sont donnés avant cet accès, ils l'atténuent ou l'abrègent s'ils sont donnés au cours de l'accès; mais ils sont impuissants à prévenir l'accès suivant, à si fortes doses qu'ils soient administrés.

Encore convient-il de faire remarquer immédiatement que le plus souvent les malaises déterminés par les antithermiques sont au moins aussi désagréables pour le malade que la fièvre elle-même. L'abaissement de la température s'accompagne neuf fois sur dix de sueurs profuses extrêmement pénibles; puis, au bout de quelques heures, un frisson violent annonce l'ascension de la tempé-